

En janvier 2016, 98,8 % des enseignants de l'enseignement fondamental disposent d'un titre pédagogique, tant dans l'enseignement ordinaire que spécialisé. 57,7 % ont un diplôme d'instituteur primaire, 30,3 % un diplôme d'instituteur maternel, 7,9 % sont des AESI, et 2,1 % ont un diplôme de niveau master, pour la plupart en sciences de l'éducation. Toutefois, 13,4 % des maîtres de religion ou de morale et 9,2 % des maîtres de seconde langue ne possèdent aucun titre pédagogique, et 20 % des maîtres de seconde langue n'ont pas de formation spécifique en lien avec la langue enseignée.

Nombre et pourcentage d'enseignants de l'enseignement fondamental (ETP) par fonction et niveau de diplôme – Situation en janvier 2016 (fig. 25.1)

Dans l'enseignement maternel, 99,7 % des instituteurs maternels titulaires de classe disposent d'un titre pédagogique ; outre 95,6 % de bacheliers instituteurs maternels (sans master), on dénombre 2,2 % de bacheliers instituteurs primaire et 1,3 % d'AESI ; 0,5 % (58 ETP) sont titulaires d'un master en sciences de l'éducation, ce qui leur permet, depuis 2009, de bénéficier d'une échelle de traitement supérieure (barème 501).

La grande majorité des maîtres de psychomotricité sont soit des instituteurs maternels (56 %), qui ont pour la plupart suivi une formation complémentaire en psychomotricité, soit des AESI en éducation physique (31,7 %). Cette fonction compte également 1,4 % d'instituteurs primaires, 8,8 % de bacheliers autres, dont la moitié sans titre pédagogique complémentaire, et 1,9 % de masters, principalement en éducation physique.

Dans l'enseignement primaire, 99,5 % des instituteurs primaires titulaires de classe ou maîtres d'adaptation ont un titre pédagogique : 94,4 % ont un diplôme d'instituteur primaire (sans master), 1,7 % sont instituteurs maternels, 1,1 % sont AESI, et 2,3 % (507 ETP) possèdent un titre de master, dans leur grande majorité en sciences de l'éducation en complément à leur formation initiale d'instituteur ou AESI.

Les maîtres d'éducation physique sont à 96,2 % des AESI formés dans cette discipline et 3 % sont titulaires d'un master, la plupart du temps en éducation physique (avec ou sans AESS).

En ce qui concerne les maîtres de seconde langue, présents uniquement dans l'enseignement ordinaire, la répartition est plus diversifiée, avec une proportion globale de 9,2 % d'enseignants sans titre pédagogique et 20 % sans formation spécifique en rapport avec la langue enseignée, ce qui peut-être considéré comme un indicateur de pénurie pour cette fonction. 70,6 % de ces maîtres sont AESI et 12 % instituteurs primaires, pour moitié titulaires d'un certificat de connaissance approfondie de la langue enseignée ou d'un diplôme de la Communauté flamande. Les titulaires d'un master (principalement en langues modernes, traduction/interprétariat, sciences de l'éducation) représentent 6,8 % de l'ensemble. Enfin, 5,6 % possèdent un titre de bachelier non pédagogique, complété dans 2 cas sur 5 par un CAP, et 4,1 % n'ont qu'un diplôme de niveau secondaire, accompagné du CAP dans seulement 22 % des cas.

Les maîtres de religion ou de morale se caractérisent quant à eux par une proportion particulièrement élevée (13,4 %) d'enseignants ne possédant aucun titre pédagogique reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

On recense parmi ces maîtres une palette de diplômes particulièrement variée : 8,4 % de masters très divers, 12,9 % d'AESI, 44,2 % d'instituteurs primaires, 5,3 % d'instituteurs maternels, et 8,3 % de bacheliers non pédagogiques, dont 40 % avec un CAP ou un CAER. Mais 20,9 %, soit 342 ETP, ne disposent, au maximum, que d'un diplôme de niveau secondaire, sans titre pédagogique complémentaire pour un quart d'entre eux. On les retrouve principalement parmi les maîtres de religion islamique (176 ETP, soit 59 % de ceux-ci) et les maîtres de religion protestante (69 ETP, soit une proportion de 51,5 %).

Les maîtres de morale et de religion catholique se distinguent par un taux de diplômés avec titre pédagogique nettement supérieur à la moyenne de ce groupe de fonctions, soit respectivement 96 % et 95,8 %.

La répartition des enseignants du fondamental selon le niveau du diplôme est, pour chaque fonction, relativement comparable dans l'enseignement spécialisé et dans l'enseignement ordinaire.

GLOSSAIRE

- AESI : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (régent)
- AESS : agrégé de l'enseignement secondaire supérieur, titre complémentaire à un master
- BACHELIER : terme générique désignant tous les diplômes de 1^{er} cycle universitaire et supérieurs de type court (candidatures, graduats, régradés, bacheliers)
- CAER : certificat d'aptitude à l'enseignement religieux, délivré par le chef de culte
- CAP : terme générique incluant les Certificats d'aptitude pédagogique, délivrés par un établissement de promotion sociale ou par le jury de la FW-B en complément à un master, bachelier, diplôme de niveau secondaire ou à une expérience professionnelle reconnue, et les anciens Diplômes d'aptitude pédagogique (DAP) et Certificats de cours normaux techniques moyens (CNTM)
- ETP : équivalent temps-plein rémunéré par la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'exception des enseignants en DPPP
- MASTER : terme générique désignant tous les diplômes de 2^e ou 3^e cycle universitaire et supérieurs de type long (licences, masters, ingéniorats, ...)
- TITRES PÉDAGOGIQUES : instituteur maternel ou primaire, AESI, AESS, master à finalité didactique, CAP, DAP, CNTM, CAER

1 Un « équivalent temps-plein » représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire.

2 Le nombre d'enseignants « ETP » correspond au nombre de charges « ETP » rémunérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles au mois d'octobre de l'année scolaire. Il concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maladie et de maternité, etc., soit 4 % des enseignants hors DPPP.

3 Ces mesures de fin de carrière sont des mises en disponibilité volontaires pour départ précédant la pension de retraite telles que le permettent les articles 7 à 10 de l'Arrêté Royal du 31 mars 1984.

4 Voir l'indicateur 6 (*Publics de l'enseignement spécialisé : effectifs et âges*)

25.1 Nombre et pourcentage d'enseignants de l'enseignement fondamental (ETP) par fonction et niveau de diplôme – Situation en janvier 2016

Fonction	Niveau du diplôme le plus élevé détenu par l'enseignant	FONDAMENTAL ORDINAIRE + SPÉCIALISÉ				ORDINAIRE	SPÉCIALISÉ
		Avec titre pédagogique*	Sans titre pédagogique	Total	Pourcentage	Pourcentage avec titre pédagogique*	Pourcentage avec titre pédagogique*
Instituteur maternel	Master	55	3	58	0,5 %		
	Bachelier AESI	148	0	148	1,3 %		
	Bachelier Instituteur primaire	249	0	249	2,2 %		
	Bachelier Instituteur maternel	10 657	0	10 657	95,6 %	99,7 %	99,7 %
	Bachelier non pédagogique	2	5	7	0,1 %		
	Secondaire supérieur, autres	1	22	23	0,2 %		
	TOTAL	11 113	31	11 143	100 %		99,5 %
Maitre de psychomotricité	Master	12	3	15	1,9 %		
	Bachelier AESI	248	0	248	31,7 %		
	Bachelier Instituteur primaire	11	0	11	1,4 %		
	Bachelier Instituteur maternel	437	0	437	56,0 %	95,1 %	95,2 %
	Bachelier non pédagogique	35	34	69	8,8 %		
	Secondaire supérieur, autres	0	2	2	0,2 %		
	TOTAL	744	38	782	100 %		-
Instituteur primaire	Master	480	27	507	2,3 %		
	Bachelier AESI	252	0	252	1,1 %		
	Bachelier Instituteur primaire	20 935	0	20 935	94,4 %		
	Bachelier Instituteur maternel	371	0	371	1,7 %	99,5 %	99,5 %
	Bachelier non pédagogique	17	41	59	0,3 %		
	Secondaire supérieur, autres	6	47	54	0,2 %		
	TOTAL	22 061	116	22 177	100 %		99,6 %
Maitre d'éducation physique	Master	45	7	52	3,0 %		
	Bachelier AESI	1 684	0	1 684	96,2 %		
	Bachelier Instituteur primaire	11	0	11	0,6 %		
	Bachelier Instituteur maternel	2	0	2	0,1 %	99,5 %	99,4 %
	Bachelier non pédagogique	0	1	1	0,0 %		
	Secondaire supérieur, autres	0	1	1	0,0 %		
	TOTAL	1 743	9	1 752	100 %		99,9 %
Maitre de seconde langue	Master	28	16	44	6,8 %		
	Bachelier AESI	458	0	458	70,6 %		
	Bachelier Instituteur primaire	78	0	78	12,0 %		
	Bachelier Instituteur maternel	6	0	6	0,9 %	90,8 %	90,8 %
	Bachelier non pédagogique	14	22	36	5,6 %		
	Secondaire supérieur, autres	6	21	27	4,1 %		
	TOTAL	589	60	649	100 %		-
Maitre de religion ou de morale	Master	83	54	137	8,4 %		
	Bachelier AESI	211	0	211	12,9 %		
	Bachelier Instituteur primaire	722	0	722	44,2 %		
	Bachelier Instituteur maternel	86	0	86	5,3 %	86,6 %	86,6 %
	Bachelier non pédagogique	54	82	136	8,3 %		
	Secondaire supérieur, autres	259	83	342	20,9 %		
	TOTAL	1 415	219	1 635	100 %		86,5 %
TOTAL	Master	703	111	814	2,1 %		
	Bachelier AESI	3 002	0	3 002	7,9 %		
	Bachelier Instituteur primaire	22 006	0	22 006	57,7 %		
	Bachelier Instituteur maternel	11 559	0	11 559	30,3 %	98,8 %	98,8 %
	Bachelier non pédagogique	123	185	308	0,8 %		
	Secondaire supérieur, autres	272	176	448	1,2 %		
	TOTAL	37 665	472	38 137	100 %		98,7 %

* Titres pédagogiques : Instituteur maternel ou primaire, AESI, AESS, master à finalité didactique, CAP, DAP, CNTM, CAER.

En janvier 2016, 99,5 % des instituteurs primaires disposent d'un titre pédagogique. 94,4 % ont au maximum un diplôme d'instituteur primaire, 2,3 % un diplôme de niveau master, en général accompagné d'un titre pédagogique, 1,7 % sont instituteurs maternels, et 1,1 % sont AESI.